

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 OCTOBRE 2016

L'an deux mil seize, le vingt-six octobre à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Ville de Melesse, se sont réunis dans la salle des Iris, sous la présidence de Monsieur Claude JAOUEN, Maire.

Date de convocation : 19 octobre 2016

Points n°1 à n°6 – Points n° 7 à n°16 - Points n°11 à n°16

Nombre de membres en exercice :	29	29	29
Nombre de membres présents :	22	23	24
Nombre de votants :	29	29	29

PRESENTS : M. Claude JAOUEN - Mme Gaëlle MESTRIES (**points n°7 à n°16**) - M. Patrice DUMAS - Mme Ghislaine MARZIN - M. Alain MORI - Mmes Marie-Edith MACÉ - Joëlle DY - Sophie LE DRÉAN QUÉNEC'H DU - M. Jean-Michel PÉNARD - Mmes Sylvie VIROLLE - Françoise LERAY - MM. Marcel JORET - Yann LE GUEN - Laurent TALLEC - Mme Christine PIETTE - M. Stéphane BONNEL - Mme Marie-Christine GARNIER - MM. Patrick MALLET - Pierre HUCKERT - Mme Nathalie LECARDONNEL (**points n°11 à n°16**) - M. René MARHEM - Mme Annie LIS - M. Bernard VINATIER - Mme Nathalie BELLEC.

ABSENTS EXCUSES : Mme Gaëlle MESTRIES (**du point n°1 au point n°6**)

M. Laurent MOLEZ

M. Aroun PAJANIRADJA

Mme Florence BOULLET

Mme Nathalie LECARDONNEL (**du point n°1 au point n°10**)

Mme Sonia GAMEROFF

M. Yves FERREY

SECRETARE DE SEANCE : Mme Sylvie VIROLLE

POUVOIRS : Pouvoir de Mme Gaëlle MESTRIES à M. Jean-Michel PÉNARD (**du point n°1 au point n°6**)

Pouvoir de M. Laurent MOLEZ à M. Patrice DUMAS

Pouvoir de M. Aroun PAJANIRADJA à M. Claude JAOUEN

Pouvoir de Mme Florence BOULLET à M. Stéphane BONNEL

Pouvoir de Mme Nathalie LECARDONNEL à M. René MARHEM (**du point n°1 au point n°10**)

Pouvoir de Mme Sonia GAMEROFF à M. Pierre HUCKERT

Pouvoir de M. Yves FERREY à M. Bernard VINATIER

Installation de Monsieur Patrick MALLET, Conseiller Municipal

Suite à la démission de Monsieur Merwan GARROUJ, Conseiller Municipal Délégué, il a été procédé à l'installation de Monsieur Patrick MALLET, en tant que Conseiller Municipal.

1 - Rapport d'activités 2015 du Syndicat Mixte de Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet

Le Conseil Municipal a pris acte de la présentation du rapport d'activités 2015 du Syndicat Mixte de Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet.

2 - Rapport d'activités 2015 du Syndicat Départemental d'Energie 35 (SDE35)

Le Conseil Municipal a pris acte de la présentation du rapport d'activités 2015 du Syndicat Départemental d'Energie 35.

3 - Convention opérationnelle d'actions foncières avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPF) sur le secteur « allée Rouge Côte »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, sollicite l'intervention de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne pour procéder aux acquisitions des parcelles répertoriées dans la convention opérationnelle d'actions foncières, secteur « allée Rouge Côte » et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

4 - Commissions municipales – modifications

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, désigne Monsieur Patrick MALLET dans les Commissions Municipales « Enfance, Jeunesse, Conseil des Jeunes, Solidarités, Culture, Patrimoine Culturel et Historique et Sport., en remplacement de Monsieur Merwan GARROUJ.

5 - Conseil d'Administration du CCAS - désignation de nouveaux membres

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, désigne Madame Christine PIETTE et Monsieur Patrick MALLET membres du Conseil d'Administration du CCAS en remplacement de Madame Béatrice FOUCHER-SAUVÉE et de Monsieur Merwan GARROUJ.

6 - Comité de Jumelage - désignation d'un délégué

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, désigne Mme Sylvie VIROLLE, déléguée au Comité de Jumelage en remplacement de Madame Béatrice FOUCHER-SAUVÉE.

7 - Ecole élémentaire publique - ouverture d'une 9^{ème} classe - crédits scolaires Supplémentaires alloués

Suite à l'ouverture d'une 9^{ème} classe à l'école élémentaire publique, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, décide d'allouer à l'école élémentaire, une somme de 415 € pour l'équipement de cette nouvelle classe et un montant complémentaire de 1 400 € de crédits pour l'acquisition de nouveaux manuels scolaires.

8 - Ecoles privées - prise en charge pour 2016 de la rémunération des agents chargés de la surveillance au restaurant scolaire municipal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, décide de verser à l'OGEC, au titre de l'année 2016, une subvention de 13 400 € pour couvrir la rémunération des agents chargés de la surveillance de la cantine municipale pour les enfants des écoles privées de Melesse et autorise Monsieur le Maire à verser les fonds par douzième à l'OGEC.

9 - Recensement de la population 2017 - création de 11 postes d'agents recenseurs.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, décide la création de 11 postes d'agents recenseurs pour la réalisation du recensement de la population qui aura lieu entre le 19 janvier et le 18 février 2017.

10 - Recensement de la population 2017 - rémunération des agents recenseurs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, approuve la rémunération des agents recenseurs qui seront recrutés dans le cadre des opérations de recensement de la population en 2017 comme suit :

- 2,00 € par feuille de logement collectée,
- 0,80 € par bulletin individuel enquêté,
- 30,00 € par journée de formation suivie (2 journées),
- 30,00 € d'indemnité de frais de déplacement dans les districts ruraux,
- 30,00 € pour la tournée de reconnaissance.

11 - Personnel Municipal - mise en place des astreintes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, valide la mise en place et les modalités d'organisation des astreintes d'exploitation comme indiquées ci-dessous :

Période d'astreinte	Astreinte d'exploitation
samedi	37,40 €
dimanche ou jour férié	46,55 €
week-end, du vendredi soir au lundi matin	116,20 €

- valide les modalités d'indemnisation des astreintes d'exploitation et de rémunération des interventions comme indiquées ci-dessous :

Période d'intervention	Indemnité horaire
Intervention effectuée une nuit, un samedi, un dimanche ou un jour férié	22,00 €

Ces taux seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2017.

12 - Personnel Municipal - modification des accords ARTT et de l'organisation du temps de travail

Le Conseil Municipal, par 28 voix « POUR » et 1 « ABSTENTION », valide les propositions de modification d'organisation du temps de travail telles que proposées en séance du Conseil Municipal avec effet au 1^{er} janvier 2017

13 - Personnel Municipal - prime de fin d'année 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, valide le montant de la prime de fin d'année 2016 du Personnel Municipal à la somme de 691,00 €.

14 - Budget principal 2016 - décision modificative n°2

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, valide la Décision Modificative n°2 du budget principal 2016.

15 - Créances irrécouvrables - admission en non-valeur

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs décide d'admettre en non-valeur 3 titres non recouverts pour une somme globale de 1 800,83 €, correspondant à des frais de cantine (538,62 €), des frais de fourrière (55,00 €) et de Taxe Locale pour la Publicité Extérieure (1 207,21 €).

16 - Conseil d'Administration du Collège - désignation d'un délégué titulaire

Après vote à bulletins secrets, le Conseil Municipal, désigne Monsieur Patrick MALLET, délégué titulaire au Conseil d'Administration du collège par 21 voix « POUR », « 3 bulletins « BLANCS » 1 bulletin « NUL » et 4 Voix « POUR Monsieur René MARHEM ».

Affichée le 27 octobre 2016

Le Maire,

Claude JAOUEN